

## Changement de décoration : la mairie illuminée tout en bleu

Pour les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant



Changement de décoration : la mairie illuminée tout en bleu

Il y a 30 ans, le 20 novembre 1989, les dirigeants de la planète s'engageaient à construire un monde digne des enfants en signant la **Convention internationale des droits de l'enfant**.

Une promesse a été faite à chaque enfant : vous avez droit à la santé, à l'éducation et à la protection. Vous avez le droit de faire entendre votre voix. Vous avez droit à un avenir. Avec 195 États signataires, c'est le traité relatif aux droits humains le plus largement ratifié de l'histoire. L'enfance évolue. Nous devons évoluer avec elle. En cette année anniversaire, l'UNICEF veut mettre la Convention internationale des droits de l'enfant en lumière.

À cette occasion, partout dans l'Hexagone, les monuments éclairés en bleu, couleur de l'UNICEF, rappelleront que l'engagement, pris il y a 30 ans, doit être renouvelé. Que les menaces pesant sur les enfants doivent être transformées en opportunités. Que nous ne pouvons bâtir un avenir plus durable sans investir en faveur de ceux à qui il appartient.

### Anniversaire des droits de l'enfant

Pour fêter comme il se doit les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDEV), l'UNICEF, avec la ville et l'agglomération, multiplie les animations tout au long du mois de novembre, avec au programme : une bourse aux jouets qui a eu lieu à Auterrive le 3, des activités « Unicide » à Castin, le 17 novembre, de 10 h à 17 h, des jeux au centre de loisirs de Rouget de Lisle et à la salle polyvalente, le 20 novembre, une exposition à voir au jardin Ortholan, sans oublier un concert au Centre Jérôme-Cuzin réunissant l'école de musique et la chorale Escalade Vocale Musique du Monde le 29 novembre, à 21 h.

### Lumières pour les droits de l'enfant

La Ville d'Auch qui va éclairer en bleu la façade de l'Hôtel de Ville à l'occasion du 30e anniversaire de la CIDE, le 20 novembre, a été la seule commune d'Occitanie à être retenue dans le cadre de cette opération de sensibilisation originale appelée « Lumières pour les droits de l'enfant ».